

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16 Trois mois... 8. POSTE : Un an... 35 fr. Six mois... 18 Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez MM. RICHARD et C^o, Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

13 Août 1875.

Chronique générale.

La Gazette nationale nous apporte le discours prononcé à Berlin par M. Mommsen à l'occasion de la fête de l'Université. Beaucoup de journaux le commentent pour y voir l'expression du désir de la paix qui correspond au sentiment général.

M. Mommsen, en effet, a parlé beaucoup de la paix, de sa nécessité, du bonheur qu'elle donne aux nations, comme il a parlé aussi des malheurs et des désastres de la guerre qui moissonne les savants, les artistes, les meilleurs enfants d'un pays.

Tout cela est fort bien, et c'était à dire dans l'enceinte d'une Université où les travaux de la paix sont en honneur.

Seulement ce discours pacifique finit comme une fanfare de guerre; et c'est ce que nous voulons relever. Ainsi, après l'éloge obligé des Hohenzolern, qui n'ont jamais fait de « guerre inutile », selon l'orateur, le discours se termine par cette tirade que tout le monde peut regarder comme une menace :

« L'empereur a appelé la nation, s'est-il écrié en terminant sa harangue, et tous sont venus, disions-nous autrefois. Que l'empereur nous appelle une fois encore, et les ennemis du nom allemand apprendront bientôt ce que cela signifie lorsqu'on dit que tous les Allemands vinrent à l'appel de l'empereur. Ceux qui auront été appelés ne reviendront pas tous, mais ceux qui manquera au cortège des vainqueurs rentrant dans leur patrie aura son nom environné d'honneur et rayonnant de gloire. »

Voilà ce que les journaux allemands nous présenteront comme un discours pacifique. Nous voyons, nous, cette ivresse de guerre que les victoires de 1870 ont causée au peuple allemand. Ses orateurs depuis cinq ans semblent grisés par le succès des armes. Leurs guerres ne sont jamais inutiles, nous le savons bien; la Prusse en profite habilement pour s'agrandir.

Nous recommandons ce discours à tous ceux qui suivent avec attention la politique étrangère, non point qu'il faille y voir un danger imminent, M. Mommsen n'ayant pas une autorité suffisante pour lui donner ce caractère, — mais parce qu'il indique l'esprit qui règne au-delà du Rhin, et les passions belliqueuses qu'on y conserve.

La République française publie la note suivante :

« Les cléricaux allemands méditaient depuis longtemps de faire un pèlerinage à Lourdes : ce pieux voyage est définitivement fixé pour le mois prochain ; la bannière qui doit conduire les ultramontains transrhénans à la grotte de Lourdes est terminée : un grand nombre de riches souscriptions ont été recueillies. Il est probable que les cléricaux allemands veulent faire là une manifestation politico-religieuse contre la politique de la chancellerie de Berlin ; mais on assure que le gouvernement de l'empereur d'Allemagne est résolu à l'empêcher par tous les moyens. »

Le langage de la République française laisse deviner l'antipathie de ce journal pour toutes les manifestations de la foi catholique. Titre oblige : le journal de la République doit professer la haine des cléricaux, encore que cette République prétende être française, et que les cléricaux soient les adversaires de M. de Bismark.

Entre les « ultramontains transrhénans », que leur foi entraîne vers un sanctuaire élevé sur le territoire de France, et le grand chancelier de l'empire d'Allemagne, ennemi des pèlerinages et de la France, le choix de la République française est fait : elle est pour M. de Bismark, pour la chancellerie de Berlin, contre les « cléricaux » et la liberté chrétienne.

Un certain nombre de personnages marquants du parti légitimiste, entre autres plusieurs députés, doivent se rendre pendant ces vacances auprès de M. le comte de Chambord. On a fait immédiatement courir le bruit que ces visites se rattachaient à des projets de restauration monarchique, d'autres disent d'abdication. Nous pouvons affirmer que ce sont de pures inventions, et que M. le comte de Chambord n'a pas plus qu'en 1873 l'intention d'abdiquer, enfin que personne n'oserait aller lui en faire la proposition.

La Gazette de l'Allemagne du Nord vient de publier l'entrefilet suivant, au sujet des tombes des soldats français en Allemagne :

« Il y a quelque temps, on avait annoncé que les ministères compétents avaient promulgué, au sujet de l'entretien des tombes françaises, un arrêté appliquant les dispositions réglementaires arrêtées par le conseil fédéral. Ces dispositions portent :

» Les tombes communes et les emplacements de sépulture de militaires français, situés au dehors des cimetières ordinaires, seront entretenus en permanence.

» Les tombes situées sur les cimetières ordinaires et ayant une importance particulière, notamment celles qui sont ornées de monuments, seront entretenues aussi longtemps que le cimetière sera conservé comme tel ; les autres tombes seront maintenues pendant le temps prescrit pour le maintien des tombes en général dans ledit cimetière. Après l'expiration du délai d'exhumation, les restes seront réunis dans les fosses communes dont l'emplacement sera assuré. Les tombes seront maintenues dans un état reconnaissable, et l'on conservera notamment les clôtures, monuments, chemins et abords existants.

» Les différents gouvernements confédérés sont chargés de l'exécution de ces dispositions du traité de paix, dans l'étendue de leur territoire, en temps qu'il ne s'agit pas de tombes placées sur des terrains fiscaux de l'empire. Pour se conformer à ces dispositions, le ministre de la guerre a déjà inscrit au budget militaire l'entretien des tombes des soldats français situées dans les cimetières militaires ou sur des terrains appartenant à l'administration militaire.

Avant de quitter Paris, M. le ministre de la justice a adressé à tous les procureurs généraux de nouvelles instructions relatives au respect de la constitution, et spécialement aux attaques que la presse, en général, pourrait diriger contre elle.

Sur l'ordre du ministre de la guerre, de nouveaux détachements de troupes, et entre autres plusieurs brigades de gendarmerie mobile, viennent d'être envoyés pour renforcer les postes chargés de surveiller notre frontière pyrénéenne.

Il n'y a donc à redouter de ce côté aucune surprise, et l'ensemble des mesures arrêtées permet d'affirmer que, si l'armée espagnole parvient à rejeter en France les carlistes, ces derniers pourront être promptement désarmés et conduits dans les villes désignées pour leur internement.

Les renseignements arrivés confirment les dépêches qui constatent une extension de l'insurrection dans l'Herzégovine et la gravité des événements qui se passent en Orient.

On assure que la Dalmatie envoie des fonds pour entretenir l'insurrection.

Etranger.

PRUSSE.

On écrit de la frontière prusso-russe à la Presse de Silésie, qu'une rixe a eu lieu ces jours derniers entre des paysans prussiens et des soldats russes. Ces derniers se seraient servis de leurs sabres et de leurs pistolets, mais auraient été, malgré cela, forcés de battre en retraite, laissant deux sabres entre les mains des paysans. On ajoute qu'un des soldats russes a été tellement maltraité, qu'il a dû être envoyé immédiatement à l'hôpital.

La commission des constructions de la chancellerie de l'empire d'Allemagne étudie en ce moment différents projets relatifs à la construction d'édifices pour le compte de l'empire. Il s'agit de construire à Berlin, pour le ministère des affaires étrangères, un hôtel auquel sera joint un palais pour le prince de Bismark. On construira aussi un hôtel pour le bureau de statistique. Il est également question d'ériger à Vienne un édifice monumental pour l'ambassade d'Allemagne, et de procéder en outre à différentes constructions importantes en Alsace-Lorraine, et en particulier à Strasbourg.

AUTRICHE.

Les libéraux du conseil municipal de Gratz, dans leur haine contre l'Eglise, ont renversé une colonne érigée en 1680 par les Etats de Styrie, en l'honneur de la très-sainte Trinité, à l'occasion de la cessation de la peste. Les journaux catholiques disent que cette mesure a été prise sur l'instigation d'un hôtelier chez lequel les gros bonnets de la haute finance juïdique de Vienne ont l'habitude de descendre; cet hôtelier se serait plaint de ce que la colonne empêchait la circulation des voitures. L'ordinaire de Gratz aurait l'intention d'en référer au gouvernement.

ESPAGNE.

La Epoca annonce que les carlistes organisent en Biscaye un nouveau bataillon qui sera, dit-elle, le 15^e ou le 16^e de cette province.

D'après la Gazette de Francfort, le comte Hatzfeld, ministre d'Allemagne à Madrid,

aurait envoyé à son gouvernement un rapport sur la situation intérieure de l'Espagne, dont les conclusions seraient hostiles à l'ordre de chose actuel.

C'est la confirmation d'un renseignement que nous avons précédemment publié.

Nouvelles militaires.

Les examens de fin d'année se poursuivent activement à l'Ecole de Saint-Cyr pour la sortie des élèves de première année.

Cette promotion comprendra environ 270 élèves, qui seront nommés sous-lieutenants d'infanterie, de cavalerie et d'infanterie de marine, le 4^e octobre prochain.

Le fils aîné du maréchal de Mac-Mahon fait, comme on sait, partie de la promotion de 1875. Il a, dit-on, passé très-brillamment ses examens de sortie. Samedi, par une singulière coïncidence, le jeune de Mac-Mahon a tiré au sort la quatrième question d'art militaire, qui était ainsi formulée :

« Concentration des troupes avant la bataille de Magenta. Mouvement du 2^e corps. »

On comprend aisément l'émotion du fils du Président de la République, lorsqu'il s'est vu obligé de raconter et d'expliquer devant ses professeurs le plus bel exploit de la carrière militaire de son illustre père.

Nos soldats vont bientôt être armés d'un sabre à poignée de bois.

Des fusils Gras, qui viennent d'être amenés à l'arsenal de Lyon en grande quantité, ont sur le chassepot l'avantage d'avoir toutes les parties métalliques bronzées, ce qui empêche le fusil de se rouiller; la seule différence qui existe entre ces deux armes consiste dans la poignée du sabre qui, au lieu d'être en cuivre, est en bois dur.

La distribution de ces nouvelles armes à l'armée de Lyon sera faite cette semaine.

Chronique Locale et de l'Ouest.

MAIRIE DE SAUMUR.

Huitième liste des souscriptions versées au secrétariat de la Mairie, en faveur des victimes des inondations du Midi.

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes Anonyme (5 f.), Concert du 25 juillet 1875 au théâtre (67 50), M. Poitou-Bernard (5), M. Girard, Ferdinand, marchand de bois (5), Deux ouvriers (10), M. Silvy père (50), M. Moriceau, huissier (10), Total (452 f. 50).

En exécution des ordres du ministre de la guerre, les intendants militaires viennent de s'adresser aux préfets des départements de leurs circonscriptions pour obtenir des indications précises sur les ressources que peuvent présenter chaque région, au point de vue des besoins de l'armée. Ces renseignements devront être portés sur un tableau divisé en une série de colonnes affectées partie aux ressources alimentaires, céréales, café, bétail, viandes salées, etc., partie aux divers moyens de transport par véhicules ou bêtes de somme. En outre, l'autorité militaire demande également à connaître les

autres moyens d'action dont pourrait disposer chaque localité : moulins à vent, à eau, forces motrices, etc., etc.

OUVERTURE DE LA CHASSE.

Nous pouvons annoncer — d'une manière positive et certaine — que la chasse ouvrira dans le département de Maine-et-Loire le dimanche 5 septembre.

Huit jours à Paris. — Train de plaisir.

Les Compagnies des chemins de fer de Paris à Orléans et de l'Ouest ont l'honneur de prévenir le public qu'un *Train de plaisir* pour Paris sera fait le samedi 28 août prochain, au départ de la Roche-sur-Yon, Saint-Nazaire, Séverac, Nantes, Bressuire et des stations intermédiaires entre ces divers points et Angers exclusivement.

Ce train n'admet que des voyageurs de 2^e et 3^e classe.

Le retour de Paris (gare Montparnasse) aura lieu le mardi 7 septembre.

On lit dans le *Messenger d'Indre-et-Loire* :

Nous traversons une époque extraordinaire ; jamais on n'a vu plus de crues et d'inondations imprévues et subites. Mardi, une crue s'est fait sentir dans la Loire sans qu'aucune dépêche nous en eût avertis. Fort heureusement, le volume d'eau n'était pas assez considérable pour donner des inquiétudes sérieuses. Mercredi, le niveau a cessé de s'élever et hier il a commencé à baisser sensiblement.

Dans l'Allier, la Bèbre a débordé ; vendredi soir, elle atteignait la hauteur de la crue de 1856. Dans certains endroits, sur les bords de l'Allier, les villages ont été envahis et les habitants ont été obligés de chercher un refuge jusqu'au deuxième étage.

Cette augmentation de volume d'eau de nos rivières est sans doute due à des quantités considérables de neige tombées sur les montagnes pendant les jours relativement froids que nous avons traversés ces dernières semaines. Ces neiges fondent aujourd'hui sous l'action de la chaleur solaire et de l'orage et déterminent ces crues que les pluies tombées dans ces contrées ne suffiraient point à expliquer.

MUSIQUE DES SAPEURS-POMPIERS.

Concert du dimanche 15 août,

A 4 HEURES DU SOIR, PLACE DU CHAMP-DE-FOIRE.

Programme.

1. *Jupiter*, pas redoublé..... TILLIARD.
2. *Rêve de flamme*, mazurka... BLÉGER.
3. *Amour de la Patrie*, fantaisie. HEITZ.
4. *La Griffierie*, polka..... FAVRE-DANNE.
5. *Parisina*, de Donizetti, fantaisie..... TILLIARD.
6. *Retraite des Carabiniers*.... BLÉGER.

Des chaises seront réservées pour les souscripteurs et leurs familles.

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR.

Dimanche 15 août 1875,

A 8 HEURES DU SOIR, SQUARE DU THÉÂTRE.

Programme.

1. *La Lisette de Béranger* (pas redoublé)..... L. BRUNET.
2. *Marietta* (mazurka)..... TILLIARD.
3. *La Vénitienne* (ouverture)..... TILLIARD.
4. *Annetta* (schottisch)..... TILLIARD.
5. *Le Danube bleu* (valse)..... J. STRAUSS.
6. *L'Œil crevé* (quadrille)..... HERVÉ.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

M. Emile Marck nous écrit de Paris pour nous annoncer qu'il donnera à Saumur, à l'occasion de nos fêtes hippiques, trois représentations pour lesquelles il a engagé des artistes des Bouffes-Parisiens et de la Renaissance. Chaque spectacle sera entièrement renouvelé et se composera d'opérettes.

Voici le programme de la première représentation, qui aura lieu le dimanche 22 août :

La Chatte métamorphosée en femme, paroles de Scribe, musique d'Offenbach ;

M'sieu Landry, musique de Duprato ;

Litschen et Fritschen, opérette d'Offenbach.

Les principaux rôles seront joués par M. Marchand, des Bouffes, et M^{lle} Chapuy, du théâtre de la Renaissance.

Dans le second spectacle (lundi 23), nous remarquons notamment le *Conte du Gard*, de Nadaud.

Pendant les courses, l'opérette est certainement préférable à tout autre genre. Après une journée de fatigue, qui aurait le courage d'aller entendre un drame ou une co-

médie ? L'opéra nécessite un personnel trop considérable qu'il eût été impossible de réunir pour trois représentations seulement. D'ailleurs, dans le courant de l'hiver, nous verrons représenter sur notre scène les principaux opéras du répertoire.

MILLIE-CHRISTINE,

La femme à deux têtes.

Ajoutons : à quatre jambes et à quatre bras. Est-ce bien là le mot ? Nous n'oserions point l'affirmer, car il serait peut-être juste de dire : *la femme double*. Définisse qui pourra le phénomène ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il existe, et que Saumur en a eu pendant deux jours l'exhibition.

Elle est ou elles sont bien telles que les journaux de Paris nous les ont décrites en 1873, lors de leur arrivée en France.

Qu'on se figure deux négrillons (leur barnum leur donne vingt-quatre ans), hautes d'environ 1 mètre 20 cent., à l'œil doux et intelligent, aux dents blanches comme des perles, réunies dos à dos par une bizarrerie de la nature et douées de bustes séparés et de quatre jambes, ma foi bien tournées. Les bustes sont parfaitement libres jusqu'au milieu du dos, à peu près ; à cet endroit, les deux corps se fusionnent pour ainsi dire en un seul et ne se séparent qu'aux jambes, qui sont absolument distinctes.

Les deux sœurs ont une peau d'un beau brun. Elles possèdent, avons-nous dit, deux bustes séparés. Rien ne saurait dépeindre l'étonnement dans lequel on est plongé en voyant les deux têtes se retourner légèrement l'une vers l'autre et se parler en souriant. Chose vraiment singulière, on n'est pas envahi, en présence de ce prodigieux phénomène, du dégoût qu'inspirent les monstres forains. Rien n'y invite d'ailleurs, car jamais mondaine élégante ne revêtit costume plus frais et de meilleur goût que celui de Millie-Christine : robe de soie garnie de dentelles, à deux tailles ou à jupon unique, coiffure à la mode. C'est à peine si l'on songe à cette taille unique qui soude dos à dos les deux jeunes femmes.

Voici, d'après leur barnum, des explications curieuses au point de vue pathologique :

Les deux sœurs ont deux têtes, deux cous, quatre épaules, deux poitrines, deux estomacs et deux cœurs.

Toutes les sensations affectant le haut du corps jusqu'au point de jonction sont distinctes.

Exemple : On peut donner la main à l'une sans que l'autre s'en aperçoive. L'une peut se réveiller la nuit sans que l'autre cesse de dormir. Cependant, cet état ne dure pas longtemps...

Elles n'ont qu'un système intestinal.

Le bas du corps a une sensibilité commune à ces deux êtres. En touchant un des pieds de l'une d'elles, l'autre ressent immédiatement l'atouchement. C'est assurément là un des points les plus extraordinaires du phénomène que nous avons eu sous les yeux.

Le lecteur s'est déjà demandé comment dorment les sœurs siamoises. Elles dorment toujours, ou à peu près, sur l'un des côtés, alternativement, dos à dos, cela va sans dire.

La séance n'eût pas été complète si nous n'eussions pas vu et entendu la plus merveilleuse des choses, c'est-à-dire vu une danse et entendu une romance en duo.

Il n'y a pas à le nier : Millie et Christine (décidément, c'est plus commode de leur donner deux noms !) Millie et Christine valent adorablement. C'est charmant de voir ces deux jambes fines, ces petits pieds chaussés de coquettes bottines rouges, marcher avec un surprenant ensemble les temps d'une valse ou d'une mazurka ! Et si de la danse nous passons au chant, l'étonnement grandit encore : les deux jeunes filles chantent et phrasent leurs romances anglaises avec un talent qui dénote non-seulement de sérieuses dispositions musicales, mais encore de bonnes études.

Mercredi, un drame horrible a ému toute la ville du Mans. Deux enfants, l'un de cinq et l'autre de sept ans, ont été brûlés vifs.

Le feu s'est déclaré vers cinq heures et demie, chez M. Fleury, pharmacien.

M^{me} Fleury était revenue de Paris la veille avec sa famille. M. Fleury est attendu. Lorsqu'on s'aperçut que le feu était dans la maison, la pauvre mère, sachant deux de

ses enfants dans une pièce du haut, appela à leur secours.

M. Poulin et un autre voisin n'hésitèrent pas à monter pour tenter le sauvetage des enfants ; mais ils arrivèrent trop tard. Les pauvres petits, effrayés sans doute par la fumée et les flammes, s'étaient enfuis par la porte qui donne accès dans le grenier au lieu de prendre celle qui ouvre sur l'escalier.

Asphyxiés par la fumée, ils se blottirent dans un coin où M. Poulin et son courageux auxiliaire découvrirent leurs cadavres carbonisés.

On dit la mère folle de douleur et de désespoir.

Fort heureusement, le feu a pu être circonscrit, grâce à la rapidité des secours.

Un horticulteur distingué, M. Bossin, emploie le moyen suivant pour délivrer le pommier du puceron lanigère.

Il enlève au pied de l'arbre envahi une couche de plusieurs centimètres de terre et il la remplace par un lit de charbon de bois pilé, d'environ 10 centimètres d'épaisseur.

Il passe ensuite sur le tronc des arbres un badigeon composé de guano, de soufre et de chaux délayée dans l'eau ; il recommence le badigeonnage au bout de dix jours, après quoi le résultat est, assure-t-il, habituellement obtenu.

Nouvelle composition évitant le graissage dans les arbres de transmission.

M. Jacob, 49, rue Joubert, à Paris, s'est fait breveter récemment pour une composition ayant les deux formules suivantes :

1^o Plombagine, 35 parties ; talc ou amiant, 25 p. ; soufre, 20 p. ; cire ou paraffine, 20 p.

2^o Plombagine, 30 p. ; colle d'os, 45 p. ; eau, 32 p. ; soufre, 12 p. ; cire ou paraffine, 41 p.

Avec cette matière, on moule des supports ou des parties que l'on place au milieu des godets graisseurs, autour des arbres de transmission ou autres pièces de mécanique, et il n'y a pas d'entretien. On nous a cité des ateliers où depuis quinze mois on n'a pas eu à s'occuper du graissage, à l'aide de cette méthode.

NOTICE ARCHÉOLOGIQUE.

Notre compatriote M. G. d'Espinay, conseiller à la Cour d'appel d'Angers, président de la Commission archéologique de Maine-et-Loire, vient de publier, dans la *Revue d'Anjou* (Angers 1875, chez M. Barassé, éditeur), le résultat de ses recherches et de ses études sur Saumur, son origine, sa première enceinte.

Dans ce travail, M. d'Espinay combat les idées généralement adoptées jusqu'à ce jour et appuie son opinion sur des textes authentiques qu'il a compulsés avec le plus grand soin.

Nous devons à son obligeance la communication de ce travail, et ses concitoyens seront heureux de s'éclairer, d'après ses savantes études, sur l'origine de notre cité.

Nous ferons suivre ces recherches de celles sur l'abbaye de Saint-Florent, qui sont le complément du premier travail sur Saumur.

I.

LE CHATEAU DE SAUMUR. (1)

La gentille, bien assise et bien aérée ville de Saumur s'élève sur le bord de la Loire, au pied d'un coteau abrupt ; son beau fleuve bordé de quais, le vieux donjon qui la couronne, ses églises, son hôtel de ville gothique, son élégant théâtre en style grec, son Ecole de cavalerie, lui donnent un aspect à la fois original et pittoresque. Ces monuments de tout âge se groupent harmonieusement et forment un ensemble des plus heureux ; la variété sied mieux à une ville que la monotonie. L'arrivée de Saumur frappe toujours les regards des étrangers et inspire le crayon des dessinateurs ; mais ses édifices n'ont pas été suffisamment étudiés encore par les archéologues. On a beaucoup écrit sur son origine, encore obscure cependant. Tout est en effet contesté en ce qui concerne Saumur, même le cours des deux rivières qui se réunissent au pied de son coteau.

D'après le système d'un auteur du dernier siècle, dont Bodin, notre premier historien, a popularisé

(1) L'espace nous manquant pour donner tous les textes et toutes les indications de source de cette étude, nous renvoyons le lecteur à la *Revue d'Anjou*, année 1875.

les idées, la Loire, au temps de César, occupait le lit actuel de l'Authion, au pied de Bourgueil et d'Alzennes ; la Vienne coulait au bas du coteau de Saumur et se jetait dans la Loire, non pas à Candès, comme aujourd'hui, mais aux Ponts-de-Cé ; quant au Thouet, il prolongeait son cours jusqu'à Chalonnes.

En ce qui concerne cette dernière rivière, le système de Bodin ne repose sur rien de sérieux ; aucun texte ancien n'autorise à dire que le Thouet ait changé son cours. L'ancienne Chronique de Saint-Florent prouve même absolument le contraire. On y lit, en effet, qu'après la prise de Saumur par Fouques Nerra, les moines de Saint-Florent s'embarquèrent et descendirent jusqu'à Trèves. Ils y étaient à peine arrivés, que le comte leur permit de remonter la rivière, ce qu'ils firent immédiatement. Ils s'arrêtèrent à Saint-Hilaire-des-Grottes (sur le Thouet) et y déposèrent les reliques de leur patron. Si le système que nous combattons était vrai, il eût fallu, pour entrer dans le Thouet, que les moines eussent descendu la Loire jusqu'à Chalonnes, où l'on place le confluent. Puisqu'ils se sont arrêtés avant Trèves, le confluent était donc à cette époque comme aujourd'hui entre Trèves et Saint-Hilaire-des-Grottes. Ceci est de la dernière évidence. Du reste, la topographie montre le Thouet resserré jusqu'à Saumur par deux coteaux, qui s'écartent précisément pour lui ouvrir passage dans la Loire, entre Saumur et Saint-Hilaire-des-Grottes.

La question du cours de la Vienne présente un peu plus de difficulté. Dans quelques actes anciens on donne le nom de Vienne au bras de la Loire, qui coule au pied du coteau de Saumur. L'auteur de la *Chronique de Saint-Florent* dit que le moine Absalon, rapportant de Tournus les reliques du patron de son église, s'arrêta en un lieu situé entre la Vienne et le vieux château de Saumur. Enfin on invoque un passage de Guillaume le Breton qui écrivait au temps de Philippe-Auguste.

Il est facile de répondre à ces divers arguments. Aux actes qui font couler la Vienne à Saumur ou à Saint-Maur, on en oppose une foule d'autres, tout aussi anciens, et qui donnent le nom de Loire à la rivière qui passe aux mêmes lieux. Il y a un texte de Grégoire de Tours qui place positivement le confluent des deux rivières à Candès. Le passage cité de la *Chronique de Saint-Florent* ne prouve rien ; car, quelques lignes plus loin, l'auteur dit qu'Absalon, de sa grotte creusée dans le flanc du coteau, vit des hommes qui, montant en bateau, s'apprétaient à passer la Loire ; il descendit immédiatement au rivage et demanda aux bateliers si les Normands avaient laissé quelques habitants dans le pays. Si la Loire eût coulé au pied du coteau d'Alzennes, dans le lit actuel de l'Authion, il faut convenir qu'Absalon aurait eu la vue bien perçante, pour les apercevoir à plus de six kilomètres. Comment eût-il pu faire pour se transporter immédiatement du coteau de la Vienne, où il résidait, au bord de la Loire, en franchissant en un instant la largeur de la Vienne et celle de la vallée. Tout cela ne se soutient pas et échappe à une discussion sérieuse.

Guillaume le Breton ne dit pas du tout ce qu'on lui fait dire, mais seulement qu'à Saumur, la Vienne, mêlée à la Loire, perd son nom et sa couleur ferrugineuse. Si c'est à Saumur que la Vienne perd son nom, ce n'est pas aux Ponts-de-Cé, et ce texte renverse le système de Bodin et de la Sauvagère. Le fait physique remarqué par Guillaume le Breton a été souvent observé depuis ; les eaux de la Vienne et celles de la Loire se mêlent lentement, ce qui tient à l'excessive faiblesse de la pente et du courant dans les temps ordinaires, et lorsqu'il n'y a pas de grandes crues. Mais il n'en résulte pas que la Loire ait changé son cours depuis les temps historiques. Le nom de Candès, qui en celtique signifie confluent, montre d'ailleurs que, depuis la domination romaine, le vrai confluent n'a point changé de place. Il a dû souvent arriver jadis, comme aujourd'hui, dans les grandes crues, que la vallée entière de la Loire, dans toute sa largeur, n'ait formé qu'un lac, où se confondaient les eaux de la Loire, de la Vienne, du Thouet et de l'Audouin. Quand la grande levée de la rive droite n'existait pas encore, il se formait ainsi des îles séparées par de petits bras, ce qui faisait de la vallée une sorte d'archipel. La confusion même qui règne dans les textes, au sujet du cours d'eau appelé tantôt Vienne et tantôt Loire, prouve que les anciens n'attachaient aucune importance à la différence de ces deux désignations, et que leurs expressions ne doivent pas toujours être prises à la lettre. Voilà tout ce que l'on peut dire sur la topographie ancienne et sur le cours de nos rivières ; rien ne prouve que, depuis plus de deux mille ans, la Loire ait changé son cours d'une manière sensible.

La fertilité du sol, la situation agréable du coteau qui sépare la Loire du Thouet, comme de celui qui sépare la Vienne de la Loire, ont dû, de tout temps, attirer la population; aussi le territoire de Saumur a-t-il été peuplé depuis les temps les plus anciens. Ses magnifiques dolmens, anciens tombeaux des siècles de l'âge de la pierre ou de l'âge du bronze, sont les témoins irrécusables et impartiaux de l'époque romaine nous a laissés de nombreux fragments de briques et de poteries, qui se retrouvent à chaque instant sur nos coteaux. Des fouilles faites à Saint-Just, ont montré un établissement romain important. Bagnoux (*Baniolum*), ainsi que son nom l'indique, possédait des thermes; on a trouvé le reste des débris romains (1). Le camp de Chenebutte a produit des poteries samiennes des premiers siècles; la butte des Moulins, près du château de Saumur, un magnifique trésor de médailles romaines du haut-empire, aujourd'hui déposées au Musée de Saumur, etc. Les noms en acun des villages voisins sont une preuve certaine de leur antiquité (*Distriacum, Pociacum, Chanciicum, Amiliacum, Xiriacum, Clementiacum*).

Je ne discuterai pas la question de savoir si la *Robrica* de la carte théodosienne était à Baugé, comme l'a pensé un savant angevin (M. Breaux). La question des voies romaines demande une étude spéciale, qui ne pourrait trouver ici et nous entraînerait trop loin de notre sujet. Bornons-nous à dire que, depuis la plus haute antiquité, les bords du Thouet et ceux de la Loire ont été habités.

Doit-on penser toutefois, comme l'ont fait la plupart de nos historiens, que, dès le IV^e siècle, il s'élevait au confluent de la Loire et du Thouet, sur le coteau, au lieu où est aujourd'hui le château de Saumur, une ville appelée Mur, ville fermée, véritable forteresse, qui devait son nom à la disposition abrupte du coteau; qu'au pied de cette première ville, le développement de la population en fit construire une seconde, qui prit le nom de Saumur, c'est-à-dire Sous-le-Mur; pour quelques-uns, *Mur-Salé*, à cause du salpêtre qui se trouve dans le tuffeau qui constitue le rocher? Faut-il admettre avec ces écrivains que Pépin-le-Bref, à son retour d'Aquitaine, a séjourné un hiver entier à Saumur, qui portait déjà ce nouveau nom? qu'il a tenu un concile à Nantilly, puis bâti l'église Saint-Jean, qui existe encore près du quai, et un donjon appelé *Trenous*?

Tout ce récit, que Bodin a reproduit avec son style ferme, élégant et précis, d'après des écrivains des XVII^e et XVIII^e siècles, sans remonter aux sources, est assurément fort séduisant, mais il a le malheur de n'être pas vrai. C'est encore une légende, née d'erreurs et de confusions historiques, et qu'il faut abandonner.

L'existence de la ville gallo-romaine de Mur repose sur un texte mal compris de la légende de saint Florent. On y lit, en effet, que ce saint ermite, venu en Gaule après la mort de son frère Florian, martyrisé sous Dioclétien, s'établit au Mont-Glonne (aujourd'hui Saint-Florent-le-Vieux). Tous les ans, il allait à Tours visiter saint Martin. Passant un jour par la ville de Mur, il délivra les habitants d'un serpent qui faisait dans le pays les plus grands ravages. Cette légende, rédigée plusieurs siècles après les événements, n'a pas une grande valeur historique; elle commet plusieurs erreurs de date. En effet, elle fait mourir saint Florent soixante-trois ans après la mort de son frère, martyrisé en 297, et par conséquent saint Florent aurait dû mourir en 360. Agé de 123 ans. Comment se fait-il qu'il ait été ordonné par saint Martin, dont l'épiscopat n'a commencé qu'en 371?

Il n'insiste pas toutefois sur ces difficultés, dont la solution n'a qu'un rapport assez indirect avec son sujet. Le fond même de la légende, c'est-à-dire la conversion des habitants des bords de la Loire par saint Florent, n'est pas révoqué en doute.

En ce qui concerne l'existence de la ville de Mur, l'auteur moderne a pensé que le légendaire ne pouvait parler du village de Murs, près Erigné, à six kilomètres au sud d'Angers. Mais le texte de la légende ne peut s'appliquer à cette localité, qui n'a jamais été qu'un simple village, ayant pour fondateur le prieur de l'abbaye de la Couture du Mans, fondée elle-même au VII^e siècle par saint Germain, évêque du Mans, et rétablie au X^e, après les invasions normandes. Il n'est d'ailleurs point nécessaire de recourir à cette explication. Le légendaire, qui vivait au X^e siècle, époque où la ville de Murs existait certainement, a employé le nom

qu'elle portait alors, et c'est bien d'elle qu'il a voulu parler. Le texte même de la légende montre que l'auteur a reproduit le nom vulgaire admis de son temps : *locum qui vulgo dicitur Murus*. Il n'a nullement voulu parler d'une ville ancienne au pied de laquelle se serait plus tard élevé Saumur. Ce passage, tout en s'appliquant à la ville de Saumur, ne prouve donc nullement son existence au IV^e siècle. (La suite à demain.)

Faits divers.

On lit dans le *Journal de Redon* du 5 août : Le sieur Rio, âgé de 48 ans environ, ayant pour toute profession celle de violoniste ou ménestrel de village, occupe, dans la campagne de Bains, une maison isolée, située à 300 mètres environ de la route de Gacilly à Redon, sur le chemin qui conduit de l'auberge des Quatre-Vents au bourg de Bains. Il y vivait avec sa troisième femme, qu'il a épousée depuis trois ans environ, et deux petits enfants âgés, l'un de 2 ans, et l'autre de 4 à 5 mois.

Mardi dernier, 3 août, il allait trouver M. le curé de Bains pour lui déclarer que sa femme était morte la nuit précédente, et le prier de procéder à l'inhumation le plus tôt possible. En rentrant, il passait chez quelques voisins pour les prévenir aussi, et les invitait à venir, s'ils le voulaient bien, prier près de la défunte. Quelques femmes s'y rendirent le soir : elles trouvèrent Rio couché dans son lit, et le cadavre, enveloppé dans une toile grossière, déposé sur un meuble voisin.

Presque aussitôt le bruit se répandit que la veille, vers dix heures du soir, une femme allant chercher des bestiaux dans une prairie voisine de l'habitation des époux Rio avait été grandement effrayée par des cris de détresse poussés par la femme Rio; on savait depuis longtemps que la paix n'existait dans ce ménage qu'à de rares intervalles; et, enfin, la réputation de brutalité de Rio est établie depuis longtemps; elle lui a valu déjà des condamnations en police correctionnelle.

Prévenu par M. le maire de Bains, M. le juge d'instruction du tribunal de Redon se transporta, hier, au domicile de Rio, accompagné de M. le docteur Bellouard. Les dépositions des témoins et l'examen médical du cadavre n'ont laissé, dit-on, aucun doute sur sa culpabilité. Il est impossible de compter le nombre de coups que la malheureuse femme a dû recevoir; M. Bellouard a constaté la fracture de neuf côtes, et à la tête plusieurs blessures d'une extrême gravité, qui semblent avoir été occasionnées par une hache plutôt que par un bâton dont Rio avoue s'être servi pour une simple correction, dit-il, qui a cessé quand l'instrument s'est brisé dans sa main.

Rio est en ce moment écroué à la maison d'arrêt de notre ville.

Un triste événement a péniblement impressionné, la semaine dernière, la population de Nancras, arrondissement de Saintes.

Le sieur Marchesseau, cordonnier dans cette localité, préparait du vernis pour les besoins de son métier, quand, tout-à-coup, voulant agiter les matières qu'il faisait bouillir : essence de térébenthine, bitume de Judée, etc., une explosion se produisit et les flammes embrasèrent tout l'appartement. Afin d'éviter un incendie presque imminent, il saisit le récipient et le jeta par la fenêtre. Malheureusement, son enfant, âgé de 27 mois, qui jouait devant la maison, fut couvert par ces liquides enflammés et, malgré les efforts de Marchesseau, son corps fut horriblement brûlé. Le lendemain, la pauvre créature expirait.

M^{lle} Hassi de La Tour, dont la conduite pendant le siège a été si remarquable, vient d'entrer aux dames du Mont-Carmel.

M^{lle} de La Tour est cette jeune personne qui, s'armant d'un couteau de table, tua un officier prussien, logé au château de son père, et qui avait cherché à l'outrager.

On se rappelle que le prince Frédéric-Charles, qui se trouvait à Blois à cette époque-là, fit grâce à la jeune fille, qu'on voulait fusiller.

Samedi matin est arrivé à la Halle aux blés de Paris le premier sac de farine de blé nouveau.

Selon l'usage traditionnel, les forts de la Halle l'ont reçu solennellement, et après l'avoir enguirlandé de rubans et de fleurs, l'ont exposé au milieu de l'édifice.

Ce blé a été récolté sur le domaine Romieu, appartenant à MM. Maiffredy, d'Arles.

On construit en ce moment, au Creusot, un marteau-pilon destiné au forgeage des grosses pièces d'acier.

Le marteau, avec sa tige, pèsera soixante tonnes; il aura cinq mètres de chute totale, soit quatre mètres en déduisant la saillie de la panne. Il sera deux fois et demi plus puissant que celui du pilon de Krupp.

Le *Journal des Charentes* annonce que les vendanges commenceront probablement le 9 ou 10 septembre; la récolte s'annonce, en Anis et en Saintonge, comme devant être abondante et de bonne qualité. Les grains de raisin sont gros et bien nourris; le soleil de ces derniers jours a produit des effets excellents après la pluie, qu'on trouvait trop abondante.

La moisson, qui avait été plus sérieusement atteinte par les averses tombées en juillet, se termine favorablement.

Un bien triste accident, raconte le *Gaulois*, a mis en émoi, lundi, toute la population de Vincennes. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, en face de la statue de Daumssnil, on avait tout disposé pour expérimenter un nouveau système de sauvetage pendant les incendies. La population de la ville s'était portée en foule sur la place pour assister à ces expériences, qui intéressent l'humanité tout entière.

Cet appareil est presque un sac de sauvetage. C'est un seau de 4 m. 50 de haut sur 80 c. de diamètre. Au-dessus du seau, deux montants sont disposés en forme de V renversé, et soutiennent une traverse sur laquelle peut s'appuyer l'homme qu'on veut sauver. Un anneau au milieu de la traverse; là une corde qui correspond à une autre traverse, qu'on peut poser sur une fenêtre. Les pompiers dirigent le seau par une corde-guide fixée également aux fenêtres.

L'expérience a commencé à quatre heures et demie, devant trois mille personnes. Les pompiers, au nombre de 25, avec six apprentis-pompiers, ou enfants de troupe du corps spécial de Vincennes, étaient en tenue d'été. Les inventeurs étaient là aussi, et l'expérimentation a été faite devant eux. On a appliqué d'abord une échelle d'incendie contre la maison destinée à l'expérience. Au troisième étage, on a élevé l'appareil, et un pompier s'est mis dans le seau, en devoir de descendre les trois étages dans l'appareil nouveau.

Malheureusement, au deuxième étage, la corde-guide n'étant pas tenue solidement, se met à balancer; la tête du pompier donne en plein contre la corniche, et il est étourdi du coup.

La corde est si mince qu'elle brûle en glissant les mains du pompier placé au bas, qui la dirige sur la poulie; celui-ci lâche la corde, le pompier fait alors une chute effroyable, de deux étages de haut; il est à terre, la jambe gauche cassée, la tête presque intacte, mais avec de graves lésions intérieures. On se précipite et on le transporte à la pharmacie Legrand, où il a mis deux heures à recouvrer connaissance. On pense si la rumeur publique a fait du chemin; les cris d'effroi et le trouble qui ont suivi l'accident étaient navrants.

Enfin, vingt minutes après, on a tenté une deuxième expérience, puis une troisième; elles ont à peu près réussi, et encore la dernière a-t-elle été cause d'un nouvel accident; un des petits pompiers a eu le pied démis en tombant trop vite dans le seau. L'un des inventeurs, M. Grugelle, a fait lui-même une descente; mais il est à craindre que la population de Vincennes, sous le coup de ce triste accident, n'adopte pas vite ce nouveau système de sauvetage. Le pompier blessé s'appelle Boghetti; il a vingt-six ans, est marié et sera bientôt père de famille.

Monstre sternopage. — Ce double individu est tout à fait le contraire de Millie-Christine; il se compose de deux organismes humains, du sexe masculin, accolés l'un à l'autre par

la région sternale et par la région abdominale. La tête et les membres étaient libres. Le monstre n'a pas vécu. L'examen anatomique a révélé les particularités suivantes : le sternum manquait; la cavité thoracique unique contenait quatre poumons; les deux cœurs, fortement accolés, étaient enveloppés dans le même péricarde; deux œsophages se rendaient à un estomac unique; de l'estomac partaient deux appareils intestinaux terminés chacun par un orifice spécial.

Une bonne histoire de mendians : Ils vont bien, les mendians !

Un de nos amis habite la campagne aux environs de Paris.

Il était assailli par des quémanteurs de toute sorte, parmi lesquels le plus terrible était un joueur d'orgue, qui, deux fois par semaine, venait moudre des airs odieux sur son instrument jusqu'à ce qu'on se fût décidé à lui donner quelque chose.

Notre ami, voyant qu'il fallait capituler, consacrait chaque fois dix sous à la libération de son petit territoire envahi par ce persécuteur.

Dès les premières notes de l'orgue, on courait porter sa redevance à l'homme qui s'en allait.

Or, il y a quelques jours, comme notre ami la lui remettait lui-même :

— Puisque monsieur ne me laisse plus jouer, dit l'audacieux gaillard, il est inutile que je me dérange, et monsieur serait bien aimable de m'envoyer désormais mon argent à l'adresse que voici...

Dernières Nouvelles.

MM. Madier-Montjau et Louis Blanc vont parcourir les villes du Midi, notamment Lyon, Valence, Avignon et Marseille, pour développer dans des réunions privées la politique des radicaux.

L'insurrection de l'Herzégovine prend un surcroît de gravité; de nombreuses bandes d'insurgés, nouvellement formées, reçoivent l'appui des Dalmates et des Monténégrins.

On mande du Caire, le 4 août :

« Le gouverneur du Soudan annonce que le roi d'Abyssinie rassemble des troupes pour envahir les frontières d'Egypte.

» Le khédive envoie à la hâte de nombreux renforts. »

Télégraphie carliste. (Officiel.) — Hendaye, 12 août. — Les dépêches du général Lizarraga affirment qu'aucune des positions défendues par lui n'a été enlevée par les alphonstistes, dont les pertes s'élèvent déjà à 1,500 hommes.

Les batteries libérales tirent presque toujours sur Solsona, fortifié récemment par Lizarraga.

Notre citadelle et notre fort sont intacts; le train de siège alphonstiste n'est pas encore arrivé.

Nous avons en batterie quarante-cinq pièces, et nos trois forts sont abondamment pourvus de munitions et de vivres.

Nous venons de démonter une batterie ennemie. Nous avons déjà fait trois sorties, semant la terreur dans les rangs ennemis, et leur faisant un certain nombre de prisonniers.

Castells et autres chefs sont aux environs avec huit bataillons.

Tolosa, 11 août, 2 h. 50, soir.

Le Roi Charles VII a été acclamé avec enthousiasme par les Navarrais, à son arrivée à Estella. Les familles expulsées demandent des armes pour combattre les incendiaires alphonstistes.

Le ministère-régence paraît disposé à nous faire désormais la guerre sans quartier, couronnant ainsi son œuvre sauvage d'extermination.

Pour les articles non signés : P. GODET.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Des examens pour l'admission au surnumérariat des Postes auront lieu le jeudi 2 septembre 1875.

Les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans qui seraient dans l'intention de prendre part à ces examens devront se présenter sans délai devant le directeur, chef du service des Postes du département, rue du Bellay, 32, à Angers, chargé de leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Ces examens auront lieu à Ajaccio, Alger, Amiens, Besançon, Bordeaux, Bourges, Caen, Chambéry, Clermont-Ferrand, Mâcon, le Mans, Marseille, Mézières, Montpellier, Nancy, Nantes, Pau, Périgueux, Poitiers, Rodez, Saint-Brieuc, Toulouse, Troyes, Valence et Versailles.

Les demandes ne seront admises que jusqu'au 25 août courant inclusivement.

